

BILAN DE L'ASSOCIATION

INSPIRE

Cyril Hernandez · Compagnie LaTruc

compositeur associé au Théâtre de Privas

2024 — 2026

Dispositif compositeur associé DGCA / SACEM

Théâtre de Privas, scène conventionnée d'intérêt national Art en territoire

REMERCIEMENTS

La compagnie LaTruc remercie chaleureusement la Direction générale de la création artistique – Délégation musique, la SACEM et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour leur confiance et leur soutien à une démarche au long cours. Le dispositif de compositeur associé a donné à Cyril Hernandez le temps de créer avec un territoire plutôt que d'y passer : un temps devenu rare, et d'autant plus précieux.

Elle remercie tout particulièrement le Théâtre de Privas, son directeur Laurent Sellier et l'ensemble de ses équipes, techniques, administratives et des relations avec les publics. Accueillir pour la première fois un artiste en création sur deux saisons, c'est accepter de déplacer ses habitudes, d'ouvrir ses plateaux, sa galerie et son hall à une démarche en mouvement, et de partir avec lui à la rencontre du territoire. Cette confiance a rendu possible tout ce que ce bilan rapporte ; les apprentissages qu'il retient, nous les avons faits ensemble.

Merci aux partenaires qui ont fait de cette association un archipel d'hospitalité : le Centre hospitalier Sainte-Marie, Sur le Sentier des Lauzes, La Cascade, les Quinconces, le CENTQUATRE-PARIS, la Maison de l'Image, les lycées Vincent d'Indy et Marcel Gimond, les écoles de Beaumont et de Dompnac, l'EHPAD de Joyeuse. Merci aux artistes qui ont rejoint l'aventure, aux 31 complices et à tous les habitants qui ont ouvert leurs portes, prêté leur voix et confié leurs vœux.

Ce bilan s'écrit dans un moment difficile. Le spectacle vivant traverse une crise systémique : baisse et incertitude des financements publics, hausse des coûts, fragilisation des équipes artistiques comme des lieux qui les accueillent. Dans ce contexte, les dispositifs qui permettent de travailler dans la durée, et les maisons qui acceptent de s'y engager, ne sont pas un luxe : ils sont ce qui permet encore d'inventer d'autres manières de produire, de diffuser et de faire territoire. C'est en ce sens que l'association INSPIRE a valeur d'expérience, au-delà de ses deux saisons.

Cyril Hernandez et l'équipe de la compagnie LaTruc

LE CADRE

Le dispositif compositeur associé et ses attendus

Créé en 2005 par le ministère de la Culture et la SACEM, le dispositif de compositeur associé vise à renforcer la place de la création musicale dans les scènes pluridisciplinaires. Il ouvre aux compositeurs l'accès aux moyens de production et de diffusion, donne à la musique une place structurante dans la durée, en création, en diffusion comme en éducation artistique et culturelle, et favorise, par la présence d'un créateur, la rencontre entre artistes, œuvres et publics. Il propose pour cela un cadre de collaboration partagée entre la direction d'un lieu et un compositeur, sur deux saisons.

Le présent bilan rend compte de l'association de Cyril Hernandez et de la compagnie LaTruc avec le Théâtre de Privas au regard de ces attendus.

CE QUE LE DISPOSITIF ATTEND	CE QUE L'ASSOCIATION Y A RÉPONDU	À LIRE
Donner à la musique une place structurante dans le lieu	Deux saisons de résidence, une création, une conférence musicalisée, une exposition d'arts sonores de sept mois	§ 02 et 03
Inventer des formes et des formats originaux	Un concert en cercle avec 31 habitants complices, la collecte Home Music, l'installation Le Phare	§ 02 et 03
Développer l'action culturelle et l'éducation artistique, avec les acteurs éducatifs et sociaux	Hôpital, lycées, écoles, EHPAD : 516 pratiquants	§ 04
Ancrer le projet dans un territoire et ses partenariats	12 communes ardéchoises, 15 partenaires	§ 02 à 05
Réunir un budget spécifique et l'apport de chaque partenaire	Un coût complet de 115 800 € ; pour 1 € du théâtre, 1,78 € engagés	§ 06
Construire un cadre de collaboration partagée	Une convention cadre devenue outil de conduite de projet ; quatre conditions de réussite	§ 07

EN BREF

Septembre 2024 – septembre 2026

De septembre 2024 à septembre 2026, Cyril Hernandez et la compagnie LaTruc ont été associés au Théâtre de Privas dans le cadre du dispositif compositeur associé DGCA/SACEM. Deux saisons ont donné naissance à une création, *INSPIRE Célébration*, à une exposition de sept mois, *Bruit Brut*, et à un partenariat Culture et Santé devenu création à part entière : du plateau du théâtre à la chapelle d'un hôpital, des marchés aux écoles de montagne.

6 177	**12**	**15**	**300 h**
PERSONNES TOUCHÉES	COMMUNES ARDÉCHOISES	PARTENAIRES	D'INTERVENTION ARTISTIQUE

Le book des œuvres. Le book de la compagnie, joint au présent bilan, présente les œuvres créées ou enrichies pendant l'association : *INSPIRE Célébration*, la conférence musicalisée *Késako*, l'exposition *Bruit Brut* et ses nouvelles installations (dont *Ondes* et *Le Rêve du Tambour*), l'installation lumineuse *Le Phare* et la création participative *Que la forêt soit en toi*.

Photographies : Compagnie LaTruc.

VOIR ET ÉCOUTER

INSPIRE Célébration · vidéo du final
vimeo.com/1200504347

Le film INSPIRÉ · composé et enregistré à l'Atelier-refuge du Sentier des Lauzes
latruc.org/fr/films

Bruit Brut · installations sonores et plastiques
latruc.org/fr/instal-fr



01

DU PROJET DÉPOSÉ À INSPIRE

De Music for à une création née des lieux

Après une première saison complice en 2023-2024, le Théâtre de Privas, scène conventionnée d'intérêt national Art en territoire, et la compagnie LaTruc – Cyril Hernandez ont sollicité le dispositif compositeur associé DGCA/SACEM pour les saisons 2024-2025 et 2025-2026. Le dossier déposé en février 2024 portait trois ambitions : placer la musique au cœur de la programmation du théâtre ; inventer des formes pluridisciplinaires pensées pour ses espaces (plateaux, galerie, espace public, lieux non dédiés) ; explorer la relation de la création à la ruralité ardéchoise. Une convention cadre, signée le 17 octobre 2024, a fixé les engagements réciproques des deux structures pour les années 2024 à 2026, le soutien DGCA/SACEM de 50 000 € sur deux ans étant attribué au théâtre.

Le projet, alors intitulé *Music for*, s'organisait en trois parcours : un parcours de création (*Music for demain*), un parcours de diffusion du répertoire (*Music for you*) et un parcours de médiation (*Music for the people*). Trois temps forts les ponctuaient : le Tour de l'Ardèche en 180 jours, la Nuit cosmique et l'exposition Bruit Brut.

Au fil des résidences, la création a trouvé son nom : **INSPIRE**. Pensée comme un archipel, ensemble d'îlots de recherche, de rencontres et d'expériences reliés entre eux, elle associe un album composé in situ, au contact des lieux du territoire, et un concert-performance, *INSPIRE Célébration*, créé au Théâtre de Privas le 19 mai 2026. Ce changement de titre ne modifie ni la démarche ni l'architecture du projet. Le présent bilan reprend donc, parcours par parcours, la grille du dossier déposé, en distinguant ce qui a été mené avec le théâtre, ce que la compagnie a porté sur le territoire, et ce qui n'a pu se réaliser comme prévu.



02

CRÉER

De Music for demain à INSPIRE Célébration

Le Théâtre de Privas a été la maison de la création. De septembre 2024 à mai 2026, Cyril Hernandez y a mené une dizaine de périodes de résidence, de la recherche aux répétitions, dont plusieurs ouvertes au public. Elles ont culminé avec les deux semaines de création de mai 2026.

Autour de ce socle, la compagnie a construit le parcours de création situé annoncé dans le dossier, avec les partenaires qu'elle a mobilisés :

- le Sentier des Lauzes à Saint-Mélany, pour la première résidence in situ face au paysage (automne 2024), puis un retour en 2026 ;
- La Cascade, Pôle national cirque de Bourg-Saint-Andéol, pour un laboratoire musique et mouvement de cinq jours (novembre 2024) réunissant quatorze artistes acrobates et danseurs ;
- les Quinconces de Vals-les-Bains (février 2025), pour la mise en place de la dramaturgie d'INSPIRE ;
- et, hors Ardèche, le CENTQUATRE-PARIS (2025 et 2026).

Ce laboratoire a fait naître de nouvelles collaborations : Anatole Lebon, acrobate de la création, et Ely Fondacci ont depuis rejoint l'équipe de la compagnie, tandis que Gabriel Rainjoneau commande à Cyril Hernandez la musique de son prochain spectacle acrobatique.

La composition s'est nourrie des lieux et de leurs habitants. Avec *Home Music*, la compagnie a collecté les sons domestiques d'une trentaine de foyers, soit en se rendant chez les habitants, soit en leur confiant un protocole pour s'enregistrer eux-mêmes. Cette matière est remixée dans le spectacle. Un arbre à vœux installé dans le hall du théâtre a recueilli tout au long de la saison les milliers de vœux des spectateurs. Ces vœux sont apparus dans le final d'INSPIRE, et certains furent lus durant le spectacle.

INSPIRE Célébration a été créé le 19 mai 2026 au Théâtre de Privas devant plus de 230 spectateurs, parmi lesquels les lycéens de Marcel Gimond venus d'Aubenas avec la Maison de l'Image. Dans un grand cercle, cinq artistes mis en scène par Yure Romao (percussions, voix, flûte, danse, acrobatie) partagent le même son que le public, avec un chœur de 31 habitants complices préparé au fil de huit répétitions.

Le parcours a aussi évolué en chemin. Deux étapes de résidence prévues n'ont pas eu lieu : la piscine de Privas, et le cycle de trois résidences avec la SMAC 07, pour lequel cinq rendez-vous n'ont pas abouti. L'album annoncé en vinyle ne sera pas édité sous forme gravée : les compositions issues des résidences vivent à travers le concert-performance.



03
DIFFUSER

Du plateau aux places de village

Le répertoire de Cyril Hernandez a circulé du théâtre vers le territoire, à l'image de la charrette sound-system, emblème de l'association.

Hors les murs, avec le théâtre. L'association s'est ouverte le 5 octobre 2024 par une Traversée acrobatique, lors du lancement de saison (450 spectateurs), précédée d'une Traversée au marché de Vernoux-en-Vivarais. En 2025, à l'invitation du théâtre, la charrette s'est installée au festival Cabrioles à Saint-Michel-de-Chabrillanoux (400 spectateurs) et au marché de Privas. Les Traversées ont rejoint le festival d'Alba-la-Romaine et Le Cheylard (500 spectateurs chacune). L'installation MobilaSon a été présentée au théâtre au printemps 2025 (500 visiteurs).

Avec les partenaires de la compagnie. Le Sentier des Lauzes a accueilli, lors de son festival Cacophonies, une Traversée et la projection du film musical *INSPIRÉ*, composé et enregistré durant la résidence à l'Atelier-refuge (350 spectateurs). Les Quinconces de Vals-les-Bains ont présenté le Marcelophone (200 visiteurs).

Une nouvelle forme et une exposition au long cours. Créée en résidence au théâtre, la conférence musicalisée *Késako, c'est quoi la musique vivante ?* a été jouée le 14 janvier 2026 (70 spectateurs) et rejoint désormais le répertoire en tournée. *Bruit Brut*, annoncée pour deux mois, a occupé la galerie du théâtre du 24 février au 19 septembre 2026 et accueilli 961 visiteurs. Elle réunissait une douzaine d'installations sonores et plastiques activées par le public, dont cinq pièces nouvelles.

La Nuit cosmique, temps de clôture. Prévue en novembre 2025, la Nuit cosmique est devenue l'événement de clôture de l'association, le 19 septembre 2026, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et du partenariat Culture et Santé avec le CH Sainte-Marie. Depuis le 8 septembre, l'installation lumineuse *Le Phare* faisait vibrer la chapelle de l'hôpital au rythme des battements de cœur des patients. Le soir venu, une performance avec le chœur des complices et la projection des *Portraits Cosmophoniques* s'y sont déroulées. La déambulation a mené ensuite le public jusqu'au théâtre, pour l'exposition des portraits et la représentation de *Cosmophonies* (170 spectateurs).

Ce qui n'a pas pu se faire. Le Tour de l'Ardèche en 180 jours était imaginé comme un festival itinérant fédérant les acteurs culturels du département, avec une préfiguration en 2025 puis six étapes en 2025-2026. Il n'a pu être engagé dans le temps de l'association. La compagnie propose d'en reprendre l'esprit, faire récit et trace d'une présence au long cours, dans un livre : *INSPIRE Ardèche* (voir § 08).



04

TRANSMETTRE

De l'hôpital à l'école

La médiation a été le fil le plus dense de l'association. Elle a pris des formes multiples, du milieu hospitalier à l'école, du lycée à l'EHPAD.

Culture et Santé, un partenariat au long cours. Avec le Centre hospitalier Sainte-Marie de Privas et sa responsable culturelle Juliette Pegon, la compagnie a conduit une série d'ateliers avec les patients et les soignants entre l'automne 2024 et l'hiver 2025. Ils ont abouti aux *Portraits Cosmophoniques*, création photographique et sonore exposée dans la chapelle de l'hôpital (600 visiteurs). Une nouvelle série d'ateliers en juin 2026 a préparé la Nuit cosmique et l'installation *Le Phare*, dont les pulsations reprennent les battements de cœur des patients. Annoncé dans le dossier comme un lieu de médiation, l'hôpital est devenu un partenaire de création à part entière.

Avec le théâtre, à Privas. Les élèves du Lycée Vincent d'Indy ont participé aux *Portraits Cosmophoniques* dès l'automne 2024, puis à un atelier de musique et de mouvement en 2026 (26 élèves). Le parcours des 31 complices d'INSPIRE Célébration a réuni pendant cinq mois des habitants de Privas et de son agglomération. Enfin, 279 personnes, en groupes scolaires ou accueillies par des structures sociales, ont été accompagnées dans l'exposition *Bruit Brut*, invitées à activer les œuvres et à improviser.

Avec les partenaires de la compagnie, sur le territoire. À Aubenas, l'atelier Image et Son prévu au dossier s'est déployé en un parcours coopératif avec le Lycée Marcel Gimond et la Maison de l'Image. Une vingtaine de lycéens y ont mené des ateliers croisés de collecte et de création sonore et d'image en direct, avec une restitution lors de la semaine des arts du lycée. Ils sont ensuite venus au Théâtre de Privas assister à la première d'INSPIRE Célébration. Avec le Sentier des Lauzes, *Que la forêt soit en toi* a réuni les écoles de Beaumont et de Dompnac et les résidents de l'EHPAD de Joyeuse autour de la forêt, avec le plasticien Cyril Pyrrhos : collecte en forêt, masques végétaux, récits enregistrés. L'exposition photographique et sonore qui en est née circule entre les établissements. Aux Quinconces de Vals-les-Bains, une Chorale rythmique a rassemblé 50 participants.

Ce qui n'a pas pu se faire. Deux volets du dossier n'ont pu être engagés : le travail avec le conservatoire de Privas, autour de la Chorale rythmique et de la culture de l'improvisation, et l'atelier en milieu carcéral avec le SPIP et la maison d'arrêt de Privas. La Chorale rythmique s'est réalisée aux Quinconces, et l'énergie de médiation s'est concentrée sur le partenariat avec l'hôpital, qui s'est approfondi bien au-delà de ce qui était prévu.

05

L'ASSOCIATION EN CHIFFRES

Septembre 2024 – septembre 2026

	Avec le Théâtre de Privas	Portés par LaTruc et ses partenaires	Total
Pratiquants (ateliers, parcours, médiation)	404	112	**516**
Spectateurs et visiteurs	4 812	849	**5 661**
Personnes touchées	**5 216**	**961**	**6 177**
Communes ardéchoises	5	7	**12 (+ Paris)**
Partenaires d'action (hors financeurs)	6	9	**15**
Périodes de résidence	une dizaine	6	**16**

Ces actions représentent plus de 300 heures d'intervention artistique. Le Théâtre de Privas a été le lieu de la création et de la plus large part des rencontres avec le public, à Privas comme hors les murs. La compagnie a, pour sa part, mobilisé davantage de partenaires que le cadre du théâtre (neuf, contre six) et étendu l'association à sept communes rurales du sud du département.

On ne peut user des mêmes critères d'évaluation en ruralité qu'en centre urbain. Ces chiffres se lisent au regard de la dispersion des publics, de l'absence de transports en commun et du petit nombre de lieux équipés : réunir une école de montagne et un EHPAD autour d'une même création n'a ni le même coût ni la même portée qu'une représentation en ville.

06

LES MOYENS

Coût complet de l'association et apport de la compagnie

La convention cadre a fixé les moyens versés par le Théâtre de Privas à la compagnie pour l'ensemble du programme : 69 786 € sur 2024-2026, dont 4 840 € pour l'automne 2024. Cette somme se répartit en 63 350 € d'aide à la production, de résidences et de cessions, et 6 436 € de frais de voyage, d'hébergement et de repas remboursés au réel. Supérieur au soutien DGCA/SACEM de 50 000 € perçu par le théâtre, ce montant traduit l'engagement financier propre du lieu. Faute de Tour de l'Ardèche, la ligne « temps fort territorial » a financé en 2025 les Traversées et les sorties de la charrette, comme la convention le permettait ; en 2026, elle finance l'édition du livre *INSPIRE Ardèche*.

Ces moyens ne couvrent qu'une partie du coût réel de l'association. Pour en rendre compte, le tableau ci-dessous présente son coût complet sur les exercices 2025 et 2026 : les dépenses engagées par la compagnie pour les projets, le fonctionnement qu'elle a porté (administration, suivi de production, gestion sociale), et le temps de direction artistique et d'ingénierie qu'elle n'a pas rémunéré, valorisé au regard du budget du dossier. Il montre ensuite qui l'a financé.

	2025	2026	Total	Part
Coût complet de l'association				
Production des projets : artistes, technique, matériel, déplacements	20 581	37 495	58 076	
Édition du livre INSPIRE Ardèche	–	6 824	6 824	
Fonctionnement et ingénierie salariée de la compagnie (quote-part)	10 947	9 477	20 424	
Temps de direction artistique et d'ingénierie non rémunéré (valorisation)	12 770	17 706	30 476	
Coût complet	**44 298**	**71 502**	**115 800**	**100 %**
Financé par				
Théâtre de Privas (convention)	26 855	38 091	64 946	56 %
Médiation rémunérée	–	17 497	17 497	15 %
Partenaires de la compagnie	3 200	–	3 200	3 %
Apport de la compagnie	**14 243**	**15 914**	**30 157**	**26 %**

Le Théâtre de Privas a financé un peu plus de la moitié du coût réel de l'association. La compagnie en a apporté plus d'un quart, pour l'essentiel sous la forme d'un temps de travail non rémunéré : direction artistique, conception des projets, construction et coordination des partenariats. Ainsi, pour 1 € investi par le théâtre, la compagnie a investi 0,46 € de ses propres moyens et trouvé 0,32 € auprès de ses partenaires : chaque euro du théâtre a engagé 1,78 € au service du projet.

L'irrigation territoriale en donne la mesure. Le Sentier des Lauzes, les Quinconces, le CH Sainte-Marie, le Lycée Marcel Gimond et la Maison de l'Image ont financé 13 424 € d'actions que la compagnie a conçues, proposées et coordonnées : autant de ressources nouvelles amenées sur le territoire à son initiative. La compagnie a par ailleurs construit à ses frais une nouvelle charrette sound-system (2 220 €), l'outil de cette présence itinérante. Les accueils en résidence de La Cascade et du CENTQUATRE-PARIS ne sont pas valorisés dans ces montants.



07

LA COOPÉRATION

Acquis et enseignements

7.1 CE QUE L'ASSOCIATION A PERMIS

- **Une permanence artistique.** Deux saisons de présence continue, de la résidence à la diffusion, qui ont inscrit la compagnie dans le paysage privadois et ardéchois.
- **La musique au cœur du projet du théâtre.** Une création, une conférence musicalisée et une exposition d'arts sonores de sept mois ; chaque espace de la maison investi par une forme pensée pour lui : plateau, galerie, hall, places et marchés.
- **De nouveaux publics, santé et scolaires.** Patients et soignants du CH Sainte-Marie, lycéens de Privas et d'Aubenas, écoliers et résidents d'EHPAD. Avec l'hôpital, un lieu de médiation est devenu un lieu de création, jusqu'à la Nuit cosmique inscrite aux Journées européennes du patrimoine.
- **Des médiations co-construites, des habitants associés à l'œuvre.** Le parcours des complices et la médiation de *Bruit Brut* conçus avec l'équipe du théâtre ; 31 complices sur scène, une trentaine de foyers enregistrés pour *Home Music*, les vœux des spectateurs repris dans le final d'INSPIRE.
- **Un répertoire et un réseau qui restent.** *INSPIRE Célébration*, *Késako*, *Bruit Brut* enrichi et *Que la forêt soit en toi* sont prêts à circuler en 2026-2027. La compagnie, jusqu'ici implantée en Île-de-France, s'est ancrée durablement dans le sud de l'Ardèche, et de nouveaux artistes ont rejoint son équipe.

7.2 CE QUI RESTE À CONSTRUIRE

- **Une irrigation territoriale portée par la compagnie.** Le maillage hors de Privas (Saint-Mélany, Bourg-Saint-Andéol, Vals-les-Bains, Aubenas, Joyeuse…) s'est construit pour l'essentiel à partir du réseau propre de la compagnie.
- **Des relais vers certains publics non activés.** Conservatoire, milieu pénitentiaire, tissu associatif local : ces relais institutionnels gagnent à être ouverts en amont par le lieu, qui dispose de la légitimité territoriale pour le faire.
- **Un temps fort territorial qui n'a pas vu le jour.** Le Tour de l'Ardèche en 180 jours n'a pu être engagé dans le temps de l'association. La compagnie propose d'en reprendre l'esprit, faire récit et trace d'une présence au long cours, dans un livre : *INSPIRE Ardèche*.

7.3 UNE MÉTHODE DE COOPÉRATION À INVENTER

L'association INSPIRE a été, pour le Théâtre de Privas, la première expérience d'accueil d'un artiste en création sur une longue durée. Le théâtre a ouvert ses espaces (plateaux, foyer, galerie, hall), programmé la compagnie hors les murs, et plusieurs formes de médiation ont été conçues ensemble, comme le parcours des complices ou la médiation de *Bruit Brut*.

Pour donner corps à cette coopération, la compagnie a proposé une convention cadre reliant le programme d'action des deux saisons à l'ensemble de ses coûts prévisionnels : aide à la production et aux résidences, cessions, diffusion, médiation, frais de voyage, d'hébergement et de repas. Signée le 17 octobre 2024, elle est devenue un véritable outil de conduite de projet partagé avec l'administration générale du théâtre. Sans elle, l'ensemble des actions imaginées pour l'association n'aurait sans doute pas pu être réalisé.

L'expérience a aussi montré ce qu'exige ce type d'accueil. Le dossier prévoyait un « partage de l'ingénierie de projet » entre les deux structures. Dans les faits, faute de compétence dédiée au suivi de production au sein du Théâtre pendant la résidence, la coordination a reposé pour l'essentiel sur la compagnie : calendriers de résidence, logistique, besoins techniques, mobilisation des partenaires territoriaux. Or la compagnie ne dispose d'aucun poste permanent : administration et production y sont assurées à temps partiel, en contrats d'usage ou en prestation. Le rythme d'une création au long cours, fait d'allers-retours et de résidences hors les murs, s'accorde par ailleurs difficilement avec celui d'une saison programmée longtemps à l'avance. Enfin, la signature de la convention en octobre 2024, alors que la saison était engagée, a resserré les délais de mise en œuvre de la première année.

7.4 CE QUE NOUS AVONS APPRIS

Un apprentissage réciproque. En territoire rural, c'est par un mouvement d'apprentissage réciproque que s'écrit la réussite des projets culturels. L'association reposait sur cette conviction : une synergie entre deux maisons toutes deux dirigées par des artistes musiciens, nourrie d'allers-retours entre création, production, médiation et communication, et une compagnie à demeure ouvrant son atelier à l'équipe du théâtre. Cette interconnaissance s'est construite au fil des deux saisons ; elle est restée inégale, faute de moyens dédiés pour la faire vivre au quotidien.

Le temps épais du territoire. En Ardèche, de vallée en vallée, par des routes sinueuses, la distance ne se calcule pas en kilomètres mais en temps. Le territoire impose de prévoir et de prévenir, et de travailler avec patience, persévérance, continuité et réitération. Ce temps épais est aussi celui de la création au long cours, faite d'allers-retours, de résidences hors les murs et de rencontres qui mûrissent : il demande à être reconnu et anticipé, dans le calendrier d'une saison comme dans les moyens d'une compagnie.

Faire « avec » : un archipel d'hospitalité. Ici, on apprend à faire avec, et non sans : avec des lieux non dédiés, avec les acteurs du territoire, avec chacun pour s'adresser à tous. INSPIRE en a fait sa méthode : une chapelle d'hôpital, des marchés, une forêt, un EHPAD, des salles de classe et des foyers d'habitants sont devenus des lieux de création. De vallée en vallée, la compagnie a relié des îlots, du Sentier des Lauzes à La Cascade, des Quinconces à Aubenas, pour composer l'archipel que le projet annonçait, et qui s'est révélé un archipel d'hospitalité. Le territoire a fait le projet, puisque INSPIRE est né des lieux et de leurs habitants ; le projet a commencé, à son tour, à faire territoire, en reliant des acteurs et des publics au-delà du bassin privadois. Irriguer ainsi un territoire demande, comme le posait le dossier, « des moyens humains, financiers et logistiques importants » : sensibiliser les partenaires aux nécessités du spectacle vivant, équiper des espaces non dédiés, penser l'accueil des publics pour chaque lieu. Une ingénierie que la compagnie a très largement assumée.

7.5 QUATRE CONDITIONS POUR LES PROCHAINES ASSOCIATIONS

Pour qu'une association de compositeur porte tous ses fruits en territoire rural, cette expérience invite à réunir dès le départ :

- une personne référente production identifiée au sein du lieu, garante du partage de l'ingénierie de projet ;
- un calendrier partagé, révisé à chaque saison, qui laisse place au temps long de la création ;
- une cartographie commune des partenaires et des publics, pour que le réseau du lieu et celui de l'artiste se renforcent l'un l'autre ;
- des temps de dialogue réguliers entre les équipes pour se raconter au travail, comprendre les obstacles et partager des solutions.

C'est un apprentissage traversé ensemble, dont pourront bénéficier les prochains artistes associés du théâtre.



08

ET APRÈS

L'association trouvera son prolongement dans un livre, *INSPIRE Ardèche*, coproduit avec le Théâtre de Privas. Ce carnet de bord d'une cinquantaine de pages, conçu par Emmanuel Labard, réunit photographies, textes de création, paroles d'habitants et partitions visuelles. Il sera présenté en février 2027, lors du passage de relais avec le prochain artiste associé du théâtre. Les œuvres créées ou enrichies pendant l'association entrent en diffusion dès la saison 2026-2027, en direction des programmateurs de la région. L'expérience acquise en territoire rural nourrit déjà la suite : la compagnie prépare un nouveau projet de résidence de territoire en Drôme.

ILS ONT ACCOMPAGNÉ INSPIRE

Les partenaires de l'association

LE DISPOSITIF

Ministère de la Culture – DGCA, Délégation musique · dispositif compositeur associé
culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/…

SACEM
sacem.fr

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

LE LIEU D'ACCUEIL

Théâtre de Privas · scène conventionnée d'intérêt national Art en territoire
theatredeprivas.com

CRÉATION ET DIFFUSION

Sur le Sentier des Lauzes · Saint-Mélany
surlesentierdeslauzes.fr

La Cascade, Pôle national cirque · Bourg-Saint-Andéol
lacascade.org

Les Quinconces · Vals-les-Bains
lesquinconces.com

Le CENTQUATRE-PARIS · Paris
104.fr

Festival Cabrioles · Festival d'Alba-la-Romaine · Le Cheylard · diffusion hors les murs

MÉDIATION ET ÉDUCATION ARTISTIQUE

Centre hospitalier Sainte-Marie · Privas – Culture et Santé
chsmprivas.ahsm.fr/notre-etablissement/…

Lycée Vincent d'Indy · Privas

Lycée Marcel Gimond · Aubenas

Maison de l'Image · Aubenas – option cinéma
maisonimage.eu/option-cinema-lycee

Écoles de Beaumont et de Dompnac, EHPAD de Joyeuse · avec le Sentier des Lauzes

LA COMPAGNIE

Compagnie LaTruc – Cyril Hernandez
latruc.org

Les productions du Vivant · accompagnement artistique et stratégique
lesproductionsduvivant.com